

Arrêté préfectoral : Le Nord placé en vigilance sécheresse !

lundi 27 juin 2022



VIGILANCE SÉCHERESSE : APPEL À ÉCONOMISER L'EAU

Le placement du département du Nord en état de vigilance sécheresse par l'arrêté du 12 mai 2022 est prolongé jusqu'au 30 septembre 2022.

Depuis le mois de mars 2022, on a enregistré des températures supérieures à la moyenne, un ensoleillement marqué et une pluviométrie faible. En conséquence, la période de recharge en eau s'est terminée prématurément en mars de cette année, et les pluies qui surviennent depuis sont majoritairement mobilisées par la végétation et ne le sont plus pour la recharge des nappes souterraines.

Afin de préserver nos ressources en eau suite à cette sécheresse précoce, il est important que chacun d'entre nous adopte au quotidien des habitudes permettant d'économiser ce bien précieux.

Nous pouvons tous agir à notre niveau en :

- Adoptant au quotidien des gestes économes (privilégier les douches plutôt que les bains, fermer le robinet lors du lavage des mains, récupérer l'eau de lavage des légumes pour arroser ses plantes, espacer les lavages de son véhicule et privilégier les stations de lavage).
- Limitant l'arrosage des jardins, et le faire après 19h et en privilégiant la récupération d'eau pluviale dès que c'est possible. Il est inutile d'arroser les

pelouses. Elles reverdiront très bien après le retour des pluies.

- Coupant l'arrivée d'eau lors de longues absences.

Ensemble soyons vigilants

Retrouvez ici l'arrêté préfectoral